

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTIONS

MONTANT DE LA TRANSACTION	RÉMUNÉRATION*
Jusqu'à 65 000 €	Forfait minimum de 6 000 €
De 65 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 200 000 €	7,5 %
De 200 001 € à 320 000 €	6 %
Au-delà de 320 001 €	5,5 %

* LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DU VENDEUR SAUF STIPULATION CONTRAIRE PREVUE AU MANDAT.

VENTE LOCAUX COMMERCIAUX (CESSION DROIT AU BAIL)

10 % T.T.C.

(Forfait minimum de 6 000 €)

LOCATIONS D'HABITATIONS

SURFACES HABITABLES	NEGOCIATION ET ENTREMISE	VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER ET REDACTION DU BAIL	ETAT DES LIEUX	AVENANT AU BAIL ET EDL
Jusqu'à 40,99m²	Offerts	10 €/m²	3 €/m²	100 €
De 41m² à 80,99m²	Offerts	7 €/m²	3 €/m²	100 €
De 81m² à 140,99m²	Offerts	5 €/m²	3 €/m²	100 €
Au-delà de 141m²	Offerts	4 €/m²	3 €/m²	100 €
	Charge Bailleur uniquement	Charge Bailleur et Locataire	Charge Bailleur et Locataire	Charge Bailleur ou Locataire

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

2 mois de loyer hors charges partagés par moitié entre le bailleur et le locataire **dès la signature du bail**
Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m², à la charge du bailleur

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX AVEC DROIT D'ENTRÉE (PAS DE PORTE ou INDEMNITÉ)

10 % T.T.C.

(Forfait minimum de 6 000 €)

LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

10 % du loyer annuel hors charges partagés par moitié entre le bailleur et le locataire **dès la signature du bail**
Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m², à la charge du bailleur

LOCATION DE GARAGE OU D'EMPLACEMENT DE PARKING

Rédaction du bail : 10 % du loyer annuel hors charges, à la charge du locataire

Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m², à la charge du bailleur

GESTION LOCATIVE

6 % H.T. du loyer (charges comprises) à la charge du bailleur (sur tout encaissement)

Options : Assurance de loyers impayés (GLI) : + **2,70 % T.T.C.** des loyers (charges comprises)
(Déteriorations immobilières incluses)

ESTIMATIONS

150 € T.T.C. (Offerts si mise en location ou vente du bien dans l'agence avec signature de mandat)